

## Focus

### TER : nouveaux horaires

À partir du 11 décembre les nouveaux services entre Nantes et Mauves se mettent en place. La desserte locale sera assurée pour chaque train par le réseau Lila..

PAGE 4



# Les dits de Mauves

DÉCEMBRE 2011  
N° 36



L'après-midi d'un Foehn - p8



Inventaire des zones humides - p3



Bynocchio de Mergerac - p8



p3

Crédit photo Jean-Luc Beauvalet

Crédit photo Philippe Colnard

JUMELAGE

## Hythe & Dibden



Salle comble pour assister à la résurrection des Beatles au Vallon.

## LE VERGER



"Baco de Nantes", savamment narré par la Cie La Lune Rousse, séduit le public de la Résidence.

MAUVES

## TENNIS de TABLE



Charles Ploteau (jeunes), Didier Ploteau (licenciés) et André Coste (non-licenciés) remportent les trophées du tournoi communal.

## LOIRETECH



Credit photo : Presse-Océan

Marc Moret, PDG de l'entreprise malvienne, agrandit ses ateliers pour mieux s'adapter aux commandes de l'aéronautique.

AMICALE

## LAÏQUE



Une belle soirée, avec des pièces à l'humour caustique et grinçant.

# L'inventaire des zones humides et cours d'eau va débuter

23 des 24 communes de Nantes Métropole sont comprises dans le périmètre du Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) Estuaire de la Loire. Ce schéma fait obligation aux communes de réaliser un inventaire des zones humides à l'échelle parcellaire et de recenser les cours d'eau sur l'ensemble de leur territoire d'ici la fin 2012. Pour garantir efficacement la protection de ces zones humides, elles doivent être intégrées dans les documents d'urbanisme. **À terme, elles feront l'objet d'un classement particulier dans les Plans locaux d'urbanisme (PLU) pour empêcher toute forme d'occupation des sols susceptible d'entraîner leur destruction ou de compromettre leurs fonctionnalités**, en particulier des remblais, déblais, assèchements, affouillements, etc.



Credit photo Philippe Caharel

Pour disposer d'une connaissance homogène sur l'ensemble du territoire, Nantes Métropole a décidé de réaliser cet inventaire selon des conditions identiques pour toutes les communes. Après un travail engagé en 2010 avec un premier groupe de 11 communes, Mauves sur Loire figure dans le deuxième groupe qui rassemble notamment les communes riveraines de la Loire à l'amont de Nantes: Thouaré, Sainte-Luce, Basse Goulaine et St Sébastien. L'étude vient de démarrer et les résultats seront publiés vers le début 2013.

La commune a mis en place un groupe de travail au sein duquel siègent élus, agriculteurs et un ancien ayant la mémoire de l'avant-remembrement. C'est ce groupe qui validera, avant la restitution globale, les cartes et fiches réalisées par le prestataire. Ce bureau d'études, accompagné si nécessaire par le groupe de travail communal, **sera amené à se déplacer sur le terrain, la plupart du temps sur des parcelles privées**. Ces deux campagnes de terrain auront lieu en hiver, puis au printemps. La commune assurera l'information des propriétaires pour faciliter l'accès aux terrains. Avant une validation définitive par les différentes instances (conseil municipal, commission locale de l'eau, conseil communautaire), un inventaire provisoire sera affiché en mairie pour lever les doutes et litiges éventuels.

## Action culturelle

### Bibliothèque

#### Prix de la Ville 2011-2012

Cet événement littéraire, organisé par la bibliothèque de Mauves sur Loire, s'appuie sur le vote des lecteurs pour récompenser le meilleur polar de l'année parmi une sélection de six livres d'auteurs français publiés dans l'année. C'est aussi une mise en bouche avant le festival Mauves en Noir. Les lectures se déroulent du 1<sup>er</sup> décembre 2011 au 23 mars 2012. Plusieurs rendez-vous ludiques et conviviaux sont proposés à l'ensemble des lecteurs des bibliothèques et des librairies partenaires.  
**+ d'infos : bibliothèque George Sand ☎ 02 40 25 05 63**  
**ou sur le site internet de la commune à la rubrique culture**  
[www.mauvessurloire.fr](http://www.mauvessurloire.fr)



#### Les prochains rendez-vous :

- Le 8 décembre après-midi, portage à domicile.
- Le mercredi 13 décembre à 11h, l'Heure des Histoires.
- **Nouvelles séries BD**



En jeunesse :  
Zélie et compagnie  
et Nini patalo



Pour les adultes :  
Slhoka et Pour l'Empire



### Exposition

#### Isabelle Renoul

Isabelle Renoul, photographe autodidacte, explique ainsi sa démarche: "Inconditionnelle du bassin méditerranéen c'est d'abord dans les ports grecs, italiens ou espagnols que j'ai découvert la beauté des reflets des barques de pêche aux couleurs vives dans des eaux limpides. Puis, j'ai eu envie de poursuivre ma quête sous nos climats et je me suis aperçue qu'une mare ou une simple flaque après la pluie offrait de belles possibilités." Isabelle Renoul photographie sa fascination pour l'eau, comme matière vivante, en mouvement, et pour ses reflets et combinaisons avec la lumière et les végétaux. "Nous avons cela sous les yeux, mais j'ai compris que tout le monde ne le voyait pas, c'est le regard que je porte à travers la photographie qui me permet de le montrer aux autres."



**Du samedi 3 décembre 2011 au vendredi 13 janvier 2012 en mairie.**

# TER : Nouveaux horaires

Dans le magazine d'octobre, l'amélioration des dessertes ferroviaires entre Nantes et Mauves décidée par le Conseil régional des Pays de la Loire a fait l'objet d'une présentation globale. Depuis, les horaires mis en place par la SNCF n'ont pratiquement pas évolué. Bonne nouvelle pour les usagers, le train de 16 h 38, dont la suppression avait été envisagée, est finalement maintenue. Les fiches horaires détaillées ci-après sont donc définitives. Elles remplacent celles présentées en octobre et entreront en vigueur **le 11 décembre prochain**.

Restait à résoudre la question des navettes du réseau Lila. Après négociation entre Nantes Métropole et le Conseil général de Loire-Atlantique, la décision a été prise d'assurer la correspondance avec l'ensemble des trains en gare de Mauves. Ce service supplémentaire nécessite la mise en place d'un troisième véhicule et représente pour les deux collectivités un surcoût d'environ 150 000 € par an. Conséquence directe de ces nouveaux services, la desserte par car Mauves-Gare Sud de 9 h 10 est supprimée en raison de la nouvelle

desserte TER de 9 h 14. C'est également le cas de celle de 11 h 50 dans le sens Gare Sud-Mauves. Le train de 12 h 11 reste une alternative possible pour cette tranche horaire.

Cette amélioration des services sera appréciée par les usagers de plus en plus nombreux sur la ligne. Il reste à espérer que la mise en place de ces nouveaux horaires, qui s'inscrit dans la démarche du cadencement mise en place par la SNCF, se déroule dans les meilleures conditions.



## Du lundi au vendredi

### Sens Mauves vers Nantes

Mauves	7 h 08	7 h 26	8 h 02	9 h 14	13 h 19	18 h 13	19 h 13
Thouaré	7 h 13	7 h 31	8 h 07	9 h 19	13 h 24	18 h 18	19 h 19
Nantes	7 h 20	7 h 38	8 h 13	9 h 25	13 h 31	18 h 25	19 h 25



### Sens Nantes vers Mauves

								Lu à Je	Ve		Lu à Je
Nantes	7 h 44	8 h 04	12 h 11	16 h 38	17 h 04	17 h 38	18 h 04	18 h 39	19 h 09	19 h 34	20 h 05
Thouaré		8 h 11	12 h 19	16 h 46	17 h 11	17 h 45	18 h 11	18 h 46	19 h 18	19 h 42	20 h 13
Mauves	7 h 54	8 h 16	12 h 24	16 h 51	17 h 16	17 h 50	18 h 16	18 h 51	19 h 23	19 h 47	20 h 17

## Samedi et dimanche

### Sens Mauves vers Nantes

	Sa		Di	Sa
Mauves	8 h 26	13 h 27	18 h 28	19 h 23
Thouaré	8 h 31	13 h 32		
Nantes	8 h 38	13 h 39	18 h 37	19 h 32

### Sens Nantes vers Mauves

			Sa	Di
Nantes	12 h 11	17 h 18	18 h 13	19 h 15
Thouaré	12 h 19	17 h 26	18 h 21	
Mauves	12 h 24	17 h 31	18 h 26	19 h 25



À moins de deux ans et demi de l'échéance de ce mandat municipal, il est utile de reprendre les engagements du programme qui avait recueilli l'assentiment de la majorité des électeurs de Mauves. Le bilan est encourageant malgré le contexte difficile que traverse notre pays et les contraintes financières qui pèsent sur les collectivités locales.

**Les grands équipements annoncés sont réalisés ou en voie de l'être.** La salle du Vallon fait désormais partie intégrante du paysage communal. Les nouveaux locaux de l'école Jules Verne pourront être ouverts à la rentrée de janvier. Comme souvent sur des chantiers de cette importance, des difficultés liées à une défaillance d'entreprise et une reprise du calendrier se traduisent par quelques mois de retard. Le permis de construire du nouveau complexe sportif est délivré. Après une première consultation des entreprises puis une relance nécessaire sur certains lots infructueux, les travaux pourront démarrer au début de l'année 2012.

En matière de logement **social**, le hameau des Loriots est livré et l'immeuble de la place de l'Église accueillera ses premiers locataires l'été prochain. Le choix de l'aménageur pour les ZAC du Centre-bourg est réalisé et la mise en œuvre va pouvoir désormais s'engager pour donner une réponse à la demande croissante de logements abordables. **L'opération "Rives de Loire"** conduite par Nantes Métropole est achevée. La mise en place d'un ponton demeure un sujet de réflexion en raison de l'évolution des bancs de sable en bordure de la cale. Le balisage des sentiers pédestres a pris du retard, mais c'est pour mieux se coordonner avec un projet plus ambitieux conduit sur le territoire par le Conseil général et Nantes Métropole. Les améliorations attendues sur **la desserte en transports collectifs** se concrétisent ce mois-ci par de nouvelles fréquences sur le réseau TER.

Au sein des actions strictement communales, des efforts sensibles ont été réalisés pour **améliorer les conditions d'accueil des jeunes** et développer de nouvelles offres d'animation, en particulier sur les périodes de vacances. **L'action culturelle** se déploie petit à petit en direction de tous les publics. Le cycle actuel autour du conte et du théâtre d'objet en témoigne. **Le service social** a modifié ses modes d'intervention en direction des plus fragiles et proposé de nouvelles actions pour nos aînés.

Les services municipaux se sont progressivement structurés pour faire face aux mutations nécessaires liées à l'adhésion de la commune à Nantes Métropole et répondre aux attentes des habitants.

L'équipe municipale a déployé beaucoup d'énergie pour tenir ces engagements. Mais il reste encore beaucoup à faire. **La rénovation de la voirie et la demande d'aménagements de sécurité figurent en tête des réclamations qui sont adressées en mairie et des préoccupations des élus.** Des réponses partielles seront apportées dès l'an prochain : aménagement de la rue de la Loire et de l'avenue de la Gare, réalisation d'un giratoire au carrefour de la Fontaine Bruno. D'autres suivront en fonction de l'avancée des ZAC. Mais les enveloppes financières sont contraintes pour faire face à ces investissements onéreux et nécessitent un phasage des programmes.

L'ensemble des réalisations, conduites sur une courte période, permet de faire face aux besoins à moyen terme. Le faible endettement de notre commune lié à une maîtrise du budget de fonctionnement est un atout pour franchir la période difficile qui s'annonce et va nécessiter des arbitrages délicats auxquels nous allons devoir collectivement faire face.

Le Maire  
Jean-François Retière



Photo : Patrick Carcon - Nantes Métropole

## Commerces

### Horaires de fin d'année

- Le 8 à Huit fermera à 18h les samedis 24 et 31 décembre et n'ouvrira pas les dimanches 25 décembre et 1<sup>er</sup> janvier.
- Le garage du Relais sera fermé du dimanche 25 décembre au dimanche 1<sup>er</sup> janvier.
- Un Brin Nature sera ouvert les dimanches 11 et 18 décembre de 10h à 12 h 30 et les lundi 19 et mardi 20 décembre de 10h à 12 h 15 et de 15 h à 19 h.
- Le Tabac-Pressé fermera à 18 h 30 les samedis 24 et 31 décembre.

## Déchets ménagers

### Sacs jaunes

La distribution se fera salle Magnolia le lundi 5 et le mercredi 7 décembre de 10 h à 19 h, ainsi que le samedi 10 de 9 h à 18 h.

## Services municipaux

### Fermetures pour les fêtes

- La mairie sera fermée le samedi 24 décembre. Par contre le service accueil sera ouvert le samedi 31 décembre de 9 h à 11 h 45. En cas de décès vous pouvez appeler le numéro d'astreinte des élus: 06 84 01 52 17.
- La bibliothèque George Sand sera fermée du samedi 17 décembre au lundi 2 janvier inclus. Toutefois, une permanence sera assurée le mercredi 21 décembre

de 10 h 30 à 12 h 30 et le mercredi 28 décembre de 10 h 30 à 12 h 30 et de 15 h 30 à 18 h 30.

• Il n'y aura pas de permanence du Relais assistantes maternelles (RAM) le jeudi 29 décembre.

### Vœux de la municipalité

Le maire et l'équipe municipale présenteront leurs vœux à la population le mardi 3 janvier à 19 h au Vallon. **Tous les habitants de la commune sont conviés à cette manifestation.** C'est l'occasion d'évoquer les événements majeurs de l'année écoulée et les projets en cours.

## Élections

### Inscription sur les listes électorales



L'élection présidentielle aura lieu les 22 avril et 6 mai 2012. Les législatives se dérouleront ensuite les 10 et 17 juin. Pour voter, vous devez impérativement être inscrit(e) sur les listes électorales de la commune **au plus tard le 31 décembre 2011**. Pour éviter l'attente des derniers jours, il est conseillé de se déplacer dès maintenant en mairie muni(e) d'une carte d'identité ou d'un passeport **en cours de validité**, ainsi que d'un justificatif de domicile **ne datant pas de plus de 3 mois** (factures d'électricité, de gaz, de téléphone fixe, quittance de loyer, avis d'imposition).

Les jeunes qui auront 18 ans au plus tard le 28 février 2012 doivent prendre contact avec la mairie s'ils n'ont pas été informés de leur inscription d'office. Enfin, les électeurs qui ont changé de domicile à l'intérieur de la commune sont invités à indiquer leur nouvelle adresse pour permettre leur inscription sur le bureau de vote auquel ils doivent être rattachés.

## Solidarités

### Restos du Cœur et Colis de Noël

La campagne d'hiver des Restos du Cœur vient de démarrer. Elle s'achèvera le 23 mars 2012. Pour pouvoir bénéficier de l'aide alimentaire, il faut s'inscrire et justifier de l'insuffisance de ses ressources. Des informations peuvent être obtenues auprès de "Restos Nantes Dalby" 7 bis rue des Stocks à Nantes ou en téléphonant au 02 40 37 07 93. Jours d'ouverture: le lundi et jeudi de 14 h à 16 h et le mardi et vendredi de 10 h à 12 h et 14 h à 16 h.



Comme chaque année, la Mairie par l'intermédiaire du centre communal d'action sociale (CCAS) distribuera un colis de Noël aux personnes ayant bénéficié d'une aide au cours de l'année 2011. Si vous avez bénéficié de l'aide des Restos du Cœur au cours de l'hiver 2010 ou si vous êtes inscrit cet hiver 2011, vous pourrez recevoir, vous aussi, un colis de Noël en prenant **contact avec le secrétariat social de la mairie le mercredi de 9h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.**

☎ 02 40 25 50 36

## Déchets ménagers

### Réduire ses déchets, c'est possible

Dans l'agglomération nantaise, 511 kg de déchets sont jetés par an et par habitant. Il est possible de réduire ses déchets en modifiant ses habitudes d'achat ou de consommation. Nantes Métropole, en partenariat avec l'ADEME, vous invite à rejoindre les ménages témoins de l'opération "Réduisons nos déchets". L'opération dure 3 mois. Vous mesurez la quantité de déchets que votre foyer produit, sans changer vos habitudes le premier mois. Puis vous adoptez de nouveaux gestes: composter, réduire le gaspillage alimentaire, réutiliser, boire l'eau du robinet, réparer, louer ou donner vos objets... Vous serez accompagnés, des conseils pratiques vous seront fournis et vous participerez à des visites.

Pour vous inscrire à cette opération, prendre contact avec **Évelyne Cordeau**: ☎ 02 40 99 31 67 ou [evelyne.cordeau@nantesmetropole.fr](mailto:evelyne.cordeau@nantesmetropole.fr)



## Bénévolat

### Le CRIB au service des sportifs

Le centre de ressources et d'information pour les bénévoles du sport (CRIB) est animé dans le département par le comité départemental olympique et sportif. Il met en place des outils pratiques et apporte gratuitement des réponses aux questions techniques et ponctuelles des bénévoles: fonctionnement des associations, financements, responsabilité des dirigeants, montage de projets, etc.

+ d'infos: CRIB Maison des sports

44 rue Romain Rolland BP 90312 - 44103 Nantes Cedex 4

☎ 02 40 86 33 31 ou [www.crib44.fr](http://www.crib44.fr)

## Pharmacies

Pharmacie de garde  
Appel au 32 37 (n° national)  
Après 21h, contacter ☎ 32 37

## Médecins

Dr Billaud ☎ 02 40 25 52 33  
Dr Davanne ☎ 02 40 25 52 52  
Dr Labé ☎ 02 40 25 56 01

## Infirmières

M<sup>me</sup> Bugeon-Raimond  
M<sup>me</sup> Cloarec :  
8 rue de la Loire  
☎ 06 80 05 37 06

M<sup>me</sup> Nestour :  
2 rue du Choiseau  
☎ 02 40 25 06 15  
☎ 06 12 78 61 29

M<sup>lle</sup> Renoul :  
Roualland  
☎ 02 40 25 57 61

## Sage femme

M<sup>me</sup> Colin  
☎ 02 40 25 56 31  
☎ 06 86 83 71 10

## Transports

### Taxi

Taxi Mauves  
☎ 02 40 25 50 93  
☎ 06 86 78 68 42  
Transport malades assis  
24h/24, 7 jours/7

### Transports en commun

- Navette Lila
- Train Express Régional (TER) :  
Horaires et tarifs disponibles en mairie  
Allotan ☎ 0 810 444 444  
Proxitan ☎ 02 51 81 78 78  
www.destineo.fr

### Covoiturage

- www.covoiturage-nantesmetropole.fr

## Informations

### Collecte des déchets

- Collecte hebdomadaire le jeudi pour les conteneurs et sacs jaunes.
- Les déchets dangereux des ménages peuvent être déposés dans l'armoire spécifique installée à la déchetterie.

### Encombrants

- Appeler le n° vert 0800 800 868, de 9 h à 17 h du lundi au samedi pour prendre rendez-vous.

## Arrêtés du 15 octobre au 15 novembre 2011

### Déclarations préalables

Demandeur	Adresse des travaux	Nature
Maisonneuve Dominique	5 avenue de la Gare	création d'une porte-fenêtre
Lecoindre Michaël	841 rue de la Droitière	aménagement du garage en pièce à vivre
Desthiane Aurore	Le Moulin du Bois	extension maison
Daubert Alain	121 rue du Val Manteau	clôture
Ripoche Marie-Hélène	270 rue de la Fontaine Bruno	création d'un lot à bâtir

### Permis d'aménager

CJMI SA Metay Nathalie	avenue de l'Alberge	création d'un lotissement de 2 îlots
------------------------	---------------------	--------------------------------------

### Permis de construire

Commune de Mauves/Loire	1 rue des Saulzaies	restructuration du complexe sportif
-------------------------	---------------------	-------------------------------------

## État civil

### Naissances

25/10 **Adrien Bauneau--Normandeau**  
7 rue du Cellier  
27/10 **Théo BELLEGO** La Croix  
03/11 **Rafaël CAJEAN** 14 rue de la Mairie  
06/11 **Jules CHAUVIN** Impasse du Bois Blot  
07/11 **Mariama NIANG** 828 rue du Cellier

### Décès

20/10 **Marguerite Guillou veuve Merçot**  
résidence "Le Verger" - 85 ans

21/10 **Madeleine Robert épouse Deniau**  
2 avenue de l'Alberge - 78 ans  
29/10 **Marie LAUNEAU veuve LAUNEAU**  
La Borderie - 89 ans  
30/10 **François MAISONNEUVE**  
résidence "Le Verger" - 98 ans  
05/11 **Josette SOUVEYRON veuve JANEAU**  
résidence "Le Verger" - 95 ans  
06/11 **Joseph GUILLET** résidence "Le Verger"  
- 79 ans  
17/11 **Anne LE MAÎTRE veuve PERCHEC**  
6 rue du Clos du Moulin - 90 ans

## Annuaire pratique

### Services municipaux

**Mairie** 7 rue du Carteron  
☎ 02 40 25 50 36 - Fax 02 40 25 03 51  
mairie.mauves@mauvessurloire.fr

Horaires d'ouverture :  
Lundi : 13h30-17h  
Du mardi au jeudi : 9h-12h / 13h30-17h  
Vendredi : 9h-12h / 13h30-16h  
Samedi : 9h-11h45

**Centre technique** 2 rue de la gare  
☎ 02 40 25 05 46 - j.poullain-mauves44@orange.fr

**Déchetterie** route de Saint-Mars du Désert  
Horaires d'ouverture : lundi et mercredi 14h-18h  
samedi 10h-18h ☎ 06 61 66 42 39

**Couleurs et Parenthèse** 11 bis rue du Cellier  
• Accueil périscolaire ☎ 02 40 25 01 54  
• Cantine scolaire ☎ 02 40 25 56 99

**Bibliothèque George-Sand** 15 rue du Cellier  
☎ 02 40 25 05 63 - biblio.mauves@wanadoo.fr  
mardi : 9h30 - 18h30  
mercredi : 10h00 - 18h30  
vendredi : 15h00 - 18h30  
samedi : 9h30 - 12h30

**Salles Armand Jolaine et René-Guy Cadou**  
11-13 rue des Saulzaies ☎ 02 40 25 50 29

### Écoles

**École Jules Verne** 5 rue du Carteron  
☎ 02 40 25 51 66 - http://ecolepub.mauves.free.fr  
**École Saint Joseph** 24-26 rue de la Mairie  
☎ 02 40 25 51 11 - www.ec44.org/mauves.stjoseph/

### Poste

Levée du courrier à 16h30, le samedi à 11h  
☎ 02 40 25 50 39

### Urgences

Médecins et ambulances ☎ 15  
Pompiers ☎ 18  
Gendarmerie ☎ 17

### Permanences

**Bernard Brun, conciliateur** : Merci de prendre directement rendez-vous auprès de la mairie de Carquefou au ☎ 02 28 22 22 22

**Bénédicte Gautreau, relais assistantes maternelles**  
Les jeudis de 9 h à 12 h

**Assistants sociaux** : Pas de permanence, prendre rendez-vous ☎ 02 40 25 61 69

## Primevère et Gui Mauve

Un atelier créatif est organisé sur le thème **Préparer Noël avec son enfant**. Il s'agit d'associer les parents et les enfants à la réalisation de la décoration souhaitée. Avec l'aide d'une animatrice, les participants partagent les différentes étapes de la réalisation, du ponçage à la finition. Cet atelier est proposé en binôme (parent/enfant – à partir de 4 ans) ou pour un enfant seul à partir de 11 ans, le **mardi 21 ou le mercredi 22 décembre, de 14 h à 18 h salle Magnolia**. Tarif: 25€ pour les binômes, matériel inclus. Jauge limitée.



### Renseignements et inscriptions :

☎ 06 08 49 34 58 / 02 40 25 08 72

ou [loisirscreatifsmauves44@gmail.com](mailto:loisirscreatifsmauves44@gmail.com)

+ d'infos : [www.loisirscreatifsmauves44.fr](http://www.loisirscreatifsmauves44.fr)

## École Jules Verne

L'amicale laïque et les enseignants proposent un marché de Noël le **vendredi 9 décembre dans la cour de l'école Jules Verne de 18 h à 21 h**. Au programme un spectacle de claquettes anglo-saxonnes, la vente des productions des enfants, les traditionnels vins chauds et galettes saucisses, ainsi qu'un invité surprise.

Les parents organisent également une **bourse aux jouets** pendant cette soirée. Les recettes serviront au financement du voyage en Angleterre des CM1 et CM2. Les jouets peuvent être déposés (gratuitement) le samedi 3 décembre de 9 h 30 à 12h dans le hall de l'école.

## Gym malviennne

L'association propose toujours du yoga, le **jeudi de 15 h à 16 h 15**. Il est encore possible de s'inscrire. La cotisation est de 100 €, au prorata des trimestres, et les cours sont dispensés par une professionnelle.

+ d'infos : M. Hardy ☎ 02 40 25 52 79

ou S. Dupin ☎ 02 40 25 58 01

## École St-Joseph

La fête de Noël aura lieu au Vallon le **vendredi 9 décembre à partir de 18 h 30**. Au programme de cette soirée, des contes, une vente de livres et de quoi rassasier les plus gourmands avec des gâteaux, des bonbons et des crêpes.

## Mauves Commerçants et Artisans

L'association organise les **samedi 3 et dimanche 4 décembre, place de l'église**, son second marché de Noël, avec des stands de vente, des animations et la visite du Père Noël. Une partie des recettes sera reversée au Téléthon.

## Agenda

### Municipal

▪ Vendredi 16 décembre: conseil municipal.

### Mairie

▪ Vendredi 2 décembre à 19h: vernissage exposition Isabelle Renoul.

### Place de l'Église

▪ Samedi 3 et dimanche 4 décembre: marché de Noël.

### École Jules Verne

▪ Vendredi 9 décembre: marché de Noël et bourse aux jouets.

### Bibliothèque

▪ Mercredi 13 décembre à 11h: l'heure des Histoires.

### Vallon

▪ Vendredi 9 décembre: marché de Noël St-Joseph.

▪ Spectacles: cf. article conte et théâtre.

## Culture

### 1 jardin 1 artiste

Les samedi 9 et dimanche 10 juin 2012, Mauves-sur-Arts présentera une nouvelle édition de sa biennale. À travers une déambulation dans différents jardins de Mauves, les promeneurs découvriront des œuvres de différents sculpteurs. Le parcours de cette édition reviendra vers le coteau pour retrouver la vue imprenable sur la Loire. Il débutera au Champ de Foire, s'en ira découvrir le lotissement près du château de Bel-Air, puis se dirigera vers Saint-Clément ou Vieille Cour. Il empruntera la rue du Chemin Pavé, l'avenue de l'Alberge, les rues Lucien Cayeux, du Cellier, Agrippa d'Aubigné, de la Fontaine Bruno, Saint-Clément, le chemin de Rome, la rue de la Loire, avec une extension possible sur la Prime et Vieille cour. L'association demande aux riverains de ces rues possédant un jardin et souhaitant participer à cette manifestation de prendre contact avec elle.

+ d'infos <http://1jardin1artiste>



### Cycle sur le conte et le théâtre d'objet

Le cycle mis en place par la municipalité referme la page du conte et se consacre dorénavant au théâtre d'objet.

- **Clément**, un spectacle de marionnettes de papier de la Cie Boule à Neige, se déroulera chez l'habitant les vendredi 2 et mercredi 7 décembre à 20 h 30.

Réservations en mairie ☎ 02 40 25 50 36

- **Bynocchio de Mergerac**, une jolie marionnette en bois de la compagnie Bouffou Théâtre, viendra séduire la galerie avec son humour tendre et poétique le dimanche 11 décembre à 15 h et à 17 h au Vallon.

- **L'après-midi d'un Foehn version 1** de la compagnie Non Nova, étonnera son auditoire avec ses manipulations aussi ingénieuses que féériques les mercredi 14 et jeudi 15 décembre à 19 h 30 au Vallon. Deux autres séances sont réservées aux scolaires. Durée: 25 minutes.

+ d'infos : [www.mauvessurloire.fr](http://www.mauvessurloire.fr) - rubrique culture